

Blois, le 21 juin 2023

RENDEZ-VOUS SPORTS & CULTURE : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SE MOBILISE POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

Dans le cadre de sa politique d'encouragement à la pratique sportive et d'ouverture à la culture, le conseil départemental de Loir-et-Cher a organisé, le 20 juin, une soirée intitulée « les Rendez-vous Sports & Culture ». A l'occasion des Internationaux de Tennis de Blois, événement dont le département est un des partenaires principaux, cette soirée avait pour objectif de rapprocher deux thèmes trop rarement associés – le sport et la culture – qui comportent néanmoins les points communs fondamentaux de créer du lien social, de contribuer à l'animation des territoires et, surtout, de tenir un rôle majeur, dans les bienfaits reconnus qu'ils génèrent pour la santé.

En présence notamment de [Marie-Amélie Le Fur](#), athlète handisport multi médaillées et présidente, depuis décembre 2018, du [Comité paralympique et sportif français](#), de Joël Debuigne et Arnaud Besse, respectivement président et directeur du [Comité Départemental Olympique et Sportif \(CDOS\) de Loir-et-Cher](#), d'artistes et de comédiens loir-et-chériens, Philippe Gouet, président du conseil départemental, Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports, et Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée aux sport, ont rappelé les actions et ambitions du département en termes d'activités sportives et artistiques.

« Engagé depuis de nombreuses années en faveur de l'accès du plus grand nombre aux pratiques sportives et artistiques, le conseil départemental considère l'accès au sport et à la culture dès le plus jeune âge comme un enjeu fondamental d'éducation comme de santé publique. Notre volonté est de participer à la structuration et au développement de l'offre de pratique, de lui permettre de répondre aux mutations et aux attentes d'aujourd'hui dans un souci de diversité et d'exigence, tout en veillant à l'inclusion de tous les publics. À travers ces nouvelles orientations, le département du Loir-et-Cher veut ouvrir une nouvelle page dans l'accompagnement des enseignements et des pratiques. » déclare Philippe Gouet.

« En 2008, le département de Loir-et-Cher a adopté son premier schéma départemental des enseignements artistiques avec pour objectifs de développer la diversification des pratiques, de contribuer à un enseignement de qualité, et d'établir des collaborations entre amateurs et artistes professionnels. Évolutives, ces dispositions n'ont pas été figées dans le temps et ont fait l'objet de réorientations. C'est pourquoi, dans une perspective visant à la définition d'un nouveau schéma, une évaluation concertée du dispositif a été entreprise au printemps 2021 avec l'ensemble des acteurs, usagers et élus. Cette évaluation a permis de formuler des préconisations pour l'élaboration du nouveau schéma départemental. Ainsi la notion de « pratique » a intégré l'intitulé du schéma départemental qui devient [schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques \(SDEPA\) 2023-2028](#) dont les orientations s'articulent autour de trois grands axes :

- *Apprendre et pratiquer, pour que chacun bénéficie d'une offre diversifiée et de proximité ;*
- *Partager et restituer, pour que chacun puisse nourrir son parcours grâce à des rencontres et des échanges, qui sont partie intégrante de la formation, et donnent du sens à l'apprentissage ;*
- *Accompagner et fédérer, pour que chacun soit un apprenant actif qui contribue à la vie sociale de son bassin de vie. »* détaille Tania André.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)



« **Labellisés [Terre de Jeux 2024](#), label qui a notamment pour ambition de mettre plus de sport dans le quotidien des français, le département de Loir-et-Cher et le comité départemental olympique et sportif (CDOS) considèrent la pratique du sport comme facteur tant de cohésion sociale dans les territoires que d'épanouissement et de bien-être. Le conseil départemental de Loir-et-Cher soutient, encourage et valorise au quotidien la pratique du sport qui constitue un enjeu de santé, une source d'épanouissement personnel, un vecteur d'animation et de valorisation du territoire et renforce le lien social. Le sport véhicule des valeurs fortes comme le respect, l'équité, l'inclusion, le dépassement de soi. Il donne des repères et révèle sa personnalité. C'est un puissant levier d'éducation qui apprend la loyauté et contribue à faire passer l'intérêt collectif avant les intérêts individuels »** complète Maryse Persillard.

A l'occasion de cette soirée a été annoncée officiellement le lancement du [chèque Sport-Culture 41](#) destiné à soutenir, dès septembre prochain, la pratique sportive et artistique des Loir-et-Chériens de 8 à 18 ans.

Chaque année, le conseil départemental consacre plus de 8 M€ au soutien du tissu sportif et culturel local constitué d'environ 550 clubs associatif et permet :

- **En termes de sport**

- de contribuer à l'animation et à la vitalité des territoires en soutenant de nombreuses manifestations sportives dont les [Internationaux de Tennis de Blois](#), le [Tour de Loir-et-Cher](#), le [1er tournoi mondial de rugby scolaire](#) qui aura lieu à Pontlevoy début septembre 2023, différents trails, etc.. ;

- de soutenir le sport de haut niveau – clubs comme sportifs – qui font rayonner le Loir-et-Cher au-delà de ses frontières ;

- de soutenir les comités sportifs départementaux qui coordonnent le développement et la promotion de leur discipline sur le territoire ;

- d'encourager la pratique sportive pour tous – jeunes, moins jeunes, scolaires – mais également les personnes en situation de handicap. Le département s'est d'ailleurs engagé dans le programme [club inclusif](#) porté par le comité paralympique et sportif français ;

- de contribuer à la dynamique de l'esprit olympique et paralympique en accueillant notamment la flamme olympique en amont des jeux.

- **En termes de culture**

- de veiller à ce qu'une offre culturelle de qualité existe sur le territoire de la manière la plus équitable possible en accompagnant principalement la diffusion et la circulation des œuvres grâce à des dispositifs départementaux comme [Festillésime](#), [Clap 41](#) ou encore [Les Estivales](#) mais également au soutien apporté aux porteurs de projets, de manifestations et de festivals ;

- de permettre au plus grand nombre de rencontrer la culture par la pratique de la lecture (grâce notamment aux nombreuses initiatives de la [Direction de la Lecture Publique](#)), mais aussi par celle des arts vivants (musique, danse, théâtre) ;

- d'agir pour que les plus jeunes acquièrent une pratique culturelle autonome par l'[éducation artistique et culturelle \(EAC\)](#) tout au long de leur scolarité ;

- d'encourager les territoires au développement d'initiatives culturelles comme facteur de qualité de vie ;

- de participer à la conservation de nos patrimoines matériels ou immatériels ([Archives départementales](#)) et de favoriser leur valorisation.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

